

Siège : Hôtel de Ville
10 rue de la Mairie
69410 – CHAMPAGNE AU MONT D'OR
Tél. : 04 72 52 06 06

Agrément « Jeunesse et Sports » n° J69.08.0179

e-mail : coju69410@gmail.com

www.coju.org

Compte rendu du conseil d'administration du
10 octobre 2017 à la salle Maurice Jourdan

Présents	Brigitte ARLABOSSE - André MILIAT - Michelle ACHARD Bernard DEJEAN -Véronique GAZAN - Dominique PIANESE Bernadette DEJULLIARD - Khorem MAJEUR - Marie Claude DAVIS
Absents excusés	Sylviane GUILMARD pouvoir à Brigitte ARLABOSSE André BESANÇON pouvoir à Michelle ACHARD Monique BESANÇON pouvoir à Michelle ACHARD Chantal BELLA pouvoir à Brigitte ARLABOSSE Geneviève BENSIAM
Absents	Michelle VAUQUOIS Miriam BELALEME

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 30 mai 2017
2. Arrêté des comptes de l'exercice 2016-2017
3. Préparation du renouvellement par moitié du Conseil d'Administration à l'AG du 17/10
4. Point sur l'appel à candidatures pour le bureau
5. Bilan du forum des Associations du 09 septembre 2017
6. Cours d'espagnol année scolaire 2017-2018
7. Présentation des activités 2017-2018
8. Prochaine rencontre à Villanueva de Castellón
9. Cotisation annuelle 2018-2019
10. Questions diverses



1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 30 mai 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. Arrêté des comptes de l'exercice 2016-2017

Michelle Achard présente les comptes de l'exercice écoulé

3. Préparation du renouvellement par moitié du Conseil d'Administration à l'AG du 17/10

Les membres du conseil d'administration doivent être renouvelés pour moitié, hormis les membres de la municipalité qui eux sont élus pour la durée de leur mandat municipal.

Soit les membres sortent du conseil d'administration volontairement, soit par tirage au sort. Ils peuvent immédiatement se représenter pour de nouveau faire partie du conseil d'administration

Aujourd'hui sont volontaires pour sortir Marie Claude Davis, Sylviane GUILMART, et André Miliat ; Miriam Belaleme sort d'office car sa candidature n'a pas encore été validée par l'assemblée générale mais elle peut immédiatement se représenter

4. Point sur l'appel à candidatures pour le bureau

5 à 6 candidatures potentielles pour entrer au bureau dont =>

Deborah Louvière rencontrée par Brigitte Arlabosse, intéressée éventuellement par le poste de président ; une de ses connaissances Carole Farge est intéressée également pour entrer au bureau

En cas d'aucune candidature au poste de président, le bureau a pensé à une solution alternative pour terminer l'année scolaire. En effet, le professeur est embauché et les élèves se sont inscrits. Il est difficilement envisageable de leur indiquer fin novembre que l'association ne fonctionne plus et que les cours s'arrêtent

Le bureau, composé de Michelle Achard et de Brigitte Arlabosse continuera à fonctionner un an encore pour pouvoir assurer la continuité des cours.
Le conseil d'administration est favorable à cette solution.

5. Bilan du forum des Associations du 09 septembre 2017

Cette année peu de visites sur le stand du COJU par rapport aux années précédentes.
Une personne intéressée par le voyage à Villanueva

Cela amène le conseil d'administration à discuter de la prochaine rencontre (point qui était prévu ultérieurement)

Ruben Campos a rencontré le maire espagnol Oscar qui souhaite nous inviter en 2018 à l'occasion des fallas en mars ou des moros en août. André a proposé une autre date aux vacances de printemps en avril mais pas possible car il s'agira de la fin des vacances espagnoles et du début des vacances françaises, donc le maire craint de ne pas avoir la capacité de trouver des familles d'accueil.

De plus, Ruben ne résidant plus sur Villanueva, préfère également organiser la rencontre en août.



Si nous voulons faire participer des jeunes, nous n'avons donc que la date des moros pour la rencontre. Bernard Dejean indique qu'à l'heure actuelle nous ne pouvons pas valider une date.

Il rappelle que le jumelage a débuté par l'initiative de professeurs avec des échanges entre classes, mais qu'au fur et à mesure des années nous nous sommes éloignés de cet objectif. Il va falloir se rapprocher du collège pour revenir au projet initial, pour faire revivre le jumelage ; il est prêt à rencontrer lui-même le proviseur du collège pour en discuter

Il pense qu'il va falloir entamer un dialogue avec Oscar sur la continuité du jumelage : comment la municipalité espagnole envisage la poursuite de ce jumelage, simplement une rencontre une fois par an sans aucun autre lien ou échange en cours d'année ?

Le jumelage aura de la peine à survivre si les échanges continuent à se résumer uniquement à ça.

Du côté espagnol aucune manifestation à Villanueva concernant le jumelage n'a lieu entre les deux rencontres. La participation consiste seulement à recevoir les français quand la rencontre est en Espagne.

Véronique Gazan indique que cela s'est ressenti lors du voyage de 2015 ; les français ont été bien reçus par les familles d'accueil mais le jumelage ne les intéressait pas particulièrement.

Véronique Gazan est sceptique sur le fait d'obtenir une réponse précise d'Oscar. Bernard Dejean a essayé d'échanger sur ce sujet lors de la dernière rencontre (mais il y a la barrière aussi de la langue). Elle pense qu'une réflexion va s'imposer : soit nous acceptons de continuer comme actuellement avec comme seul échange nos rencontres une fois par an, soit il faut envisager un échange avec une autre ville ou un autre projet ?

Le débat pourra avancer après l'assemblée générale en fonction des personnes qui souhaitent entrer au bureau après avoir connaissance de leur vision du jumelage

Pour pouvoir réfléchir à l'orientation de notre jumelage, il va donc falloir attendre les nouvelles entrées dans le bureau de l'association.

6. Cours d'espagnol année scolaire 2017-2018

25 élèves inscrits : plus que les années précédentes

3 cours organisés =>

Débutant+ : 8 élèves

Intermédiaire : 8 élèves

Conversation : 9 élèves

Le professeur est très apprécié des élèves et donne entière satisfaction.

Le bureau propose donc d'augmenter son salaire de 26 € de l'heure à 28 € (comme ceci avait été effectué pour l'ancien professeur).

Les membres du conseil d'administration sont d'accord.

7. Présentation des activités 2017-2018

Vente d'oranges au marché de Noël les 9 et 10 décembre



Soirée tapas le vendredi 2 février avec nouvelle vente d'oranges la semaine précédente
Journée marche paëlla le dimanche 27 mai

Concernant le marché de Noël, cette année, le chalet nous est accordé par la municipalité seulement le dimanche. La veille il est réservé à l'espace jeune.

André Miliat indique que cela pose un problème car le COJU vend beaucoup plus d'oranges le samedi et s'il en reste la vente se termine le dimanche.

Si seul le dimanche est accordé une seule palette sera alors commandée à la place des deux palettes habituelles

Véronique Gazan explique avoir pris cette décision car l'an passé quatre stands sont restés vides le dimanche après-midi les exposants étant partis, dont le COJU puisque toutes les oranges avaient été vendues. Elle refuse que le marché de Noël reste avec des stands vides l'après-midi ce qui rend l'atmosphère du marché beaucoup moins vivante.

L'espace jeune ne peut occuper le stand le dimanche, car les animateurs acceptent de venir sur leur temps libre, et la municipalité pense qu'il est préférable de leur laisser le samedi.

Les inscriptions pour la réservation des chalets se terminent le 31 octobre. Selon les demandes, certains exposants ne souhaitant venir qu'une journée, elle sera peut-être en mesure de nous laisser un chalet le samedi aussi.

9. Cotisation annuelle 2018-2019

L'an passé il avait été proposé à l'assemblée d'augmenter la cotisation qui s'élève à 13 € annuel depuis plusieurs années

L'assemblée n'y était pas favorable.

Le bureau propose de ne pas l'augmenter. Le conseil d'administration est d'accord.

Le Président : André MILIAT

La Secrétaire : Brigitte ARLABOSSE

